

Annales de l'Association
des
PRETRES-ADORATEURS
et de la
Ligue Sacerdotale de la Communion



Année 1908.

BUREAU DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES
490, Ave. Mont-Royal, Montréal.



• Annales •
des
Prêtres-Adorateurs

Sommaire du Numéro de Janvier 1908

Au seuil de l'année qui commence. — Le Pape Pie X et la Ste Eucharistie. — Le Décret sur la communion et les devoirs des prédicateurs et des confesseurs. Dévotion eucharistique : intentions de prière pour la recitation de l'Office divin. — Sujet d'adoration : les dispositions à la communion. — Congrès de Metz, (*suite*). La culture des vocations et la communion fréquente. — A travers les idées et les faits.

Direction de l'OEuvre.

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. Directeur, 490, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Directeurs diocésains :

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Pens. Jésus-Marie, Lauzon, Co. Lévis.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de Saint-Hyacinthe.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de Trois-Rivières.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé H. Marceau, curé de N. D. de Laterrière.

HAMILTON : Very Reverend E. Laussié, Cayuga. Ont.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen, P.E.I.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London, Ont.

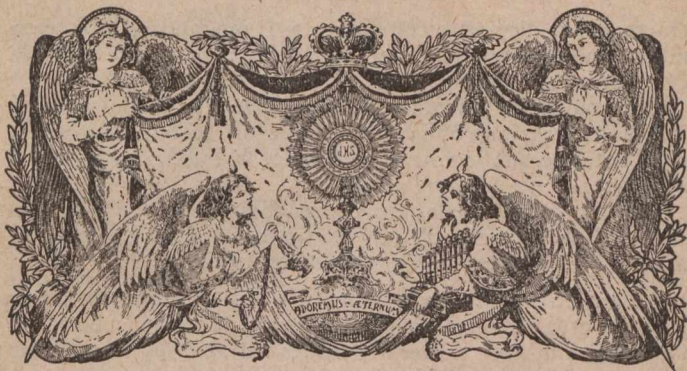
SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Charles McGee, Cappelton, P. Q.

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège de Vallyfield.

MONTRÉAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de Lachine, P. Q.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé P. Banville, Séminaire de Rimouski.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston.



Au seuil de l'année qui commence.

Le général de Sonis rencontrant une personne de sa famille au jour de l'an lui dit : " Madame, je vous souhaite une bonne mort." L'on ne peut souhaiter rien de meilleur à ceux qu'on aime. Que si toutefois la pensée de la mort est par trop triste, souhaitons à tous une sainte vie : c'est le gage d'une sainte mort.

Voilà le vœu que nous adressons à nos vénérés Confrères de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, au début de cette année.

Saint Bernard disait souvent à ses religieux : " Faites attention au passé, au présent et à l'avenir ; et par rapport à ces trois différences de temps, réglez votre vie."

Prêtres, qu'avez-vous fait depuis que vous êtes consacrés ? Tout ce qu'il y a de plus grand au monde et de plus saint. Vous avez continué la vie évangélique du Sauveur. Vous avez baptisé, vous avez enseigné, vous avez pardonné, vous avez consolé, vous avez consacré. Chaque matin, vous avez repris le calice de votre première messe ! Chaque matin, vous avez refait votre premier miracle ! Chaque matin, l'Eglise de la terre est fécondée par la rosée du précieux sang ; le purgatoire soulagé ; le Dieu du ciel glorifié ! Ah ! que tout cela est grand ! Le curé d'Ars disait : " Si l'on savait ce que c'est que la Messe, on en mourrait ! " Et le vénérable Père Eudes ne

craignait pas d'émettre cette idée : " Il me faudrait trois éternités : une pour me préparer à la Messe : une autre pour la célébrer ; une troisième pour faire mon action de grâces."

Les grâces ont plu sur nos âmes... Où en sommes-nous ?

" Vous serez mes amis, nous avait dit le bon Maître, si vous faites ce que je vous ai demandé. *Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.*

Avons-nous été fidèles aux ordres divins, à nos obligations sacrées, à nos devoirs d'état ? En un mot qui en dit long, en un mot qui dit tout : Sommes-nous des saints ?

Il faut être saint pour monter à l'autel, pour consacrer l'Hostie et la manger, pour consacrer le calice et le boire. Il faut être saint pour porter à Dieu les travaux, les larmes, les sacrifices et les prières des hommes, et pour rapporter aux hommes les grâces, les consolations, les pardons et les bénédictions de Dieu. Il faut être saint pour toucher aux âmes, pour les purifier, pour les sanctifier elles-mêmes et les sauver...

Hélas ! mes chers et vénérés Confrères, on peut être un maître en doctrine, un prêcheur éloquent, un administrateur sans rival ; si l'on n'est pas un saint, peu ou point de germination dans les âmes. Seule la sainteté est féconde.

Un petit *examen* ! Ce sont les exercices de piété qui alimentent la vie sacerdotale. Ai-je été fidèle à l'oraison ? à cette rencontre matinale de l'âme avec Dieu ? " Je donnerais toute ma science, disait Suarez, pour une heure d'entretien avec Dieu."

Ai-je bien préparé le Sacrifice de la *Messe*, l'action capitale de ma vie ? Ne me suis-je point familiarisé avec le plus redoutable des myères ?...

Suis-je resté avec Jésus après la Messe ? Avec Jésus pour l'adorer, avec Jésus pour le remercier, avec Jésus pour le prier ?

Sept fois par jour, au nom de toute la terre, j'ai récité l'office divin. En mon âme, j'ai porté toutes les âmes, dans ma voix toutes les voix de la nature, toutes les harmonies des mondes. Après la Messe, le plus grand acte de religion pour le prêtre, c'est la récitation du *Bréviaire*. Combien de fois, dans cette fonction sacrée, j'ai été absent de moi-même ! Où sont les frères délicatesses et les saintes alarmes de mon sous-diaconat ?

Consécrateur de l'Hostie, je l'ai déposée dans le ciboire. Je l'ai enfermé dans le Tabernacle. Ne m'est-il pas arrivé de la laisser là, dans le désert glacé de mon église !

“ Un bon prêtre, dit Mgr. Dupanloup, ne passe jamais un jour sans faire un quart d'heure de *visite* au Très Saint Sacrement.”

Prêtre-Adorateur, ai-je été fidèle à mes heures d'adoration ? — Les ai-je faites avec amour ? — Y ai-je ranimé la flamme de mon zèle pour faire connaître l'Eucharistie et lui gagner des âmes ?...

Et si je repasse les autres obligations de mon sacerdoce : travail intellectuel, lecture de piété, chapelet, examen de conscience, confession, retraite, catéchisme et prédication, administration des Sacrements, soins des œuvres, que de négligences et de fautes !

Courage ! prêtres bien-aimés, courage ! Le père Olivaint, un des martyrs de la Commune, disait avec raison : “ Il faut moins de temps que de courage pour devenir un saint.”

Que l'année qui commence nous trouve toujours fidèles au poste d'honneur, sentinelles infatigables au pied du Tabernacle.

Le Pape Pie X et la Sainte Eucharistie.

La pensée dominante du Pontificat de Notre Saint Père le Pape Pie X, ainsi que lui-même l'a déclaré dans sa première Encyclique, c'est de tout restaurer dans le Christ, les individus, les familles et les sociétés, *omnia instaurare in Christo* : d'imprégner à nouveau du véritable esprit chrétien les peuples qui se laissent peu à peu reconquérir par l'esprit païen.

Or, un des moyens les plus puissants, — disons mieux, sans hésiter, le plus puissant, — c'est de développer le culte envers l'Auguste Sacrement et spécialement de ramener les fidèles à la pratique de la communion fréquente et quotidienne. “ *Nihil tam excellentius et salutaris existimandum quam in christianis populis cultum hujus Augustissimi Sacramenti promovere et amplificare, quo... omnis christiana virtutis splendor magis effulgeat.*” (Décret Urbis et Ordinis du 8 mai 1907.)

Pour bien montrer que le désir, la volonté précise et explicite du Saint Père est d'employer ce moyen, il suffit de présenter, en l'accompagnant d'un bref commentaire, la série des Actes du pontificat de Pie X qui ont pour objet la sainte Eucharistie.

Nous grouperons ces actes en divers paragraphes, ce qui permettra d'en mieux saisir l'enchaînement et la portée :

- I. Le Pape et les Congrès eucharistiques.
- II. La pratique de la communion fréquente.
- III. Le culte eucharistique.
- IV. Diverses pratiques de la dévotion envers le Très Saint Sacrement.

LE PAPE ET LES CONGRÈS EUCHARISTIQUES

La forme la plus éclatante de la dévotion envers le Saint Sacrement à notre époque est sans contredit le Congrès eucharistique. Dès la première année de son pontificat, dans une lettre à l'Evêque d'*Angoulême* à l'occasion du Congrès eucharistique international qui devait se réunir dans cette ville, Pie X évoque avec complaisance le souvenir du Congrès qu'il avait présidé lui-même en 1896 comme patriarche de Venise. "Aussi Nous plaît-il de vous révéler à vous, zélé et pieux évêque, à tous les organisateurs du Congrès, du haut de cette chaire du pontificat suprême qui Nous a été confiée, quels sentiments Nous embrasent Nous-même lorsque, il y a quelques années, nous célébrions à Venise le XV^{ème} Congrès italien pour étendre le culte de l'auguste Sacrement." (*Bref du 2 mai 1904.*)

Congrès de Rome

L'année suivante, Pie X faisait plus que donner des conseils et des encouragements pour la célébration d'un Congrès eucharistique. Il daignait prendre sous son patronage le XVII^e Congrès international et agréer qu'il se tint dans la ville de Rome et, pour ainsi dire, sous ses yeux. Sa sainteté voulut présider en personne la solennité d'ouverture, en célébrant pontificalement à Saint-Pierre, et la grande procession de clôture qui renouvela, pour la première fois depuis trente-quatre ans, la manifestation triomphale où le Pape portait lui-même le Très Saint Sacrement. Un des jours du Congrès, le Souverain Pontife tint à admettre tous les congressistes à son audience et leur adressa de pressantes exhortations à redoubler de zèle pour honorer la Divine Eucharistie. (*Allocution du 4 Juin 1905.*)

Quelques mois auparavant (28 février 1905,) un Bref adressé à Mgr l'Evêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques, avait accordé à perpétuité des indulgences et des faveurs spirituelles à tous les Congrès qui se tiendront sous les auspices du Comité permanent.

Tournai

En 1906, le Congrès international devait se tenir à Tournai. Le Souverain Pontife en prit occasion pour proclamer de nouveau l'opportunité de ces assemblées eucharistiques, et il ajoutait, dans son Bref du 16 juillet 1906 : " Il Nous plaît de témoigner d'une façon particulière au nouveau Congrès Notre bienveillance, et de montrer publiquement Notre ardent désir d'accroître la force d'action de cette assemblée. C'est pourquoi Nous déléguons Notre vénérable Frère V. Vannutelli, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, évêque de Palestrina et Président d'honneur du Comité permanent, afin qu'en Notre nom il préside le Congrès."

Vénézuéla

Au mois d'octobre 1906, l'épiscopat du Vénézuéla décida de faire célébrer dans toute la République le 25^e anniversaire de l'établissement de l'Adoration perpétuelle dans la capitale, Caracas. Des solennités devaient se renouveler chaque mois pendant toute " l'année jubilaire du Saint Sacrement," et se terminer par un Congrès eucharistique. En mai dernier, Pie X adressait aux évêques du Vénézuéla un Bref où nous lisons : " La piété et l'amour qui depuis Notre enfance ont profondément pénétré Notre cœur envers le Dieu caché sous les espèces sacrées, font que rien ne peut Nous être plus agréable de votre part que de savoir que vous excitez sans cesse dans les fidèles cette dévotion au Très Saint Sacrement, la plus solide de toutes les dévotions, en donnant vous-mêmes un exemple éclatant. Il serait donc difficile d'imaginer combien il Nous plaît de savoir en quelle admirable manière vous répondez par votre activité et votre zèle à Nos désirs et à Nos espérances... Plus grands encore sont les éloges que Nous vous envoyons pour le projet de couronner par un Congrès vos solennités eucharistiques. Car Nous savons très bien combien sont abondants et salutaires les résultats obtenus par ces assemblées pour l'accomplissement des devoirs chrétiens : la preuve en est dans les avantages spirituels et tous les autres bienfaits qui, pour développer la vie chrétienne, découlent de la célébration annuelle de ces Congrès dans les nations d'Europe." (*Bref du 21 mai 1907.*)

Metz

Quelques semaines plus tard, un autre Bref, désignant le Cardinal Vannutelli pour présider comme Légat le Congrès eucharistique de Metz, ne se contentait pas de combler d'élo-

ges " l'usage de se réunir en grand nombre, à des époques déterminées, dans le but de délibérer sur les moyens à prendre pour enflammer et exciter de plus en plus les cœurs au culte, à la vénération et à la dévotion pratique envers l'auguste Sacrement." Le Souverain Pontife sanctionnait ainsi le programme qui avait été adopté par le Comité de Metz : " Ce Congrès sera particulièrement fécond aussi en résultats pratiques de la plus grande importance. Nous le voyons par le programme des questions qui y seront traitées, et qui tendent toutes à ce but unique, d'exciter dans toutes les classes de la Société chrétienne l'amour du banquet eucharistique, et spécialement l'habitude de la communion fréquente. C'est bien là le chemin le plus court pour procurer le salut de chaque homme en particulier, aussi bien que celui de la société ; exhorter tous les Chrétiens à s'approcher de Jésus présent et vivant dans l'Eucharistie."

Ainsi Pie X révélait-il ce qui, dans les travaux des Congrès, lui tient surtout au cœur : ramener les fidèles à la communion, parce que la communion est l'âme de toute vraie dévotion au Sacrement de vie.

Et, de fait, c'est au sujet de la communion fréquente — pour en fixer la juste notion, pour la recommander et pour la faciliter — que depuis deux ans le Souverain Pontife a multiplié les actes.

E. Couet, S. S. S.

(à suivre)

Le Décret sur la Communion et les Devoirs des Prédicateurs et des Confesseurs ¹

I. — DEVOIRS DES PRÉDICATEURS.

En abordant l'étude des devoirs du prêtre prédicateur, comment ne pas signaler tout d'abord un document qui est venu récemment corroborer le Décret *Sacra Tridantina* ? Nous voulons parler de la Lettre adressée aux Evêques, au

(1) Rapport présenté par le R. P. Jules LINTELO, S. J., au Congrès Eucharistique international de Metz.

nom de Sa sainteté Pie X, les invitant à faire célébrer des tri-duums de prières et de prédications pour obtenir l'extension de la communion fréquente et quotidienne. Les termes en sont des plus énergiques.

Le Pape désire qu'ils "travaillent de toutes leurs forces, *omnem impendant operam*, à atteindre le but proposé." Il faut que tous les fidèles connaissent l'ardeur de ses désirs à cet égard.

Ce document est le septième publié dans le court espace de deux ans dans le but de promouvoir la communion quotidienne. Aucune hésitation n'est plus permise. C'est une vraie croisade eucharistique que Pie X a proclamée et qu'il envoie ses prêtres prêcher dans le monde entier. Il ne reste qu'à dire: *Dieu le veut !* Pénétrons-nous de notre devoir ; mettons-nous à même de le remplir.

Je vais essayer de répondre fidèlement aux trois points inscrits au programme du Congrès : Nécessité — Avantages — Méthode de la prédication eucharistique.

I. — Nécessité.

Il est indispensable de prêcher la communion quotidienne. L'Eglise le veut : Au moins six fois le Décret déclare que tous les fidèles, le peuple chrétien tout entier, doit être invité à s'approcher tous les jours du Divin Banquet. Le devoir des prêtres en découle nettement.

"Les curés, les confesseurs et les prédicateurs, suivant la doctrine approuvée au Catéchisme romain, exhorteront fréquemment et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à un usage si pieux et si salutaire.

Le mot d'ordre d'un chef ne se discute pas. A nous d'obéir; nous ne pouvons, par une prudence fallacieuse, nous dérober à des injonctions aussi formelles.

Comment, malgré ce mot d'ordre exprimé en des termes aussi catégoriques, a-t-il pu se rencontrer des prêtres pour jeter la suspicion contre la prédication eucharistique et, à l'encontre de ce qu'ils appellèrent "la méthode intensive, l'action publique sur la collectivité des fidèles," préconiser une méthode "individuelle, plus lente et plus secrète ?" La réponse ne peut être cherchée que dans la ténacité des vieux préjugés et dans les illusions de l'esprit de système.

Tout au contraire, les instructions données aux membres de la *Ligue Sacerdotale eucharistique* assignent au prédicateur un rôle prépondérant. C'est bien le cas de demander avec saint Paul : *Quomodo audient sine prædicante ?* (Rom., x, 4.)

Le bon sens se joint à l'autorité des prescriptions pontificales pour nous dire qu'il est impossible d'obtenir une réforme aussi importante que le retour à la communion des premiers âges, sans une prédication qui réunisse ce triple caractère d'être générale, fréquente et ardente.

Un *exposé méthodique* et suivi de la vraie doctrine eucharistique peut seul donner des convictions assez solides pour déterminer une conduite en opposition avec celle que l'on a tenue, avec celle du grand nombre autour de soi. La *réfutation explicite des objections* courantes peut seule dissiper les préjugés si nombreux qui arrêtent l'élan des âmes. (1)

Cet exposé et cette réfutation doivent de toute nécessité être faits au catéchisme ou en chaire, dans l'église où tous les fidèles, ou tout au moins des groupes importants, se trouvent réunis. A quoi servirait, par exemple, la distribution de brochures, voire les conseils privés, si les lèvres sacerdotales restaient muettes en public ?

Impossible au confesseur le plus zélé d'atteindre chacun de ses pénitents pour lui faire une série d'instructions sur la matière ; d'ailleurs ne serait-il pas suspect d'un zèle outré ?

Et pût-il seul accomplir ce prodige, encore verrait-il les fidèles les plus timides, et souvent les plus nécessiteux, se dérober à une communion fréquente dont ils auraient reconnu le bienfait, aussi longtemps que le branle n'est pas donné autour d'eux.

Je m'attarde à prouver l'évidence, j'en ai quelque honte. Mais, de bons prêtres ont cru pouvoir se taire, parce que, disaient-ils, la communion quotidienne offerte à tous en droit, en fait demeurerait le partage des âmes pieuses !

C'est précisément cette situation qu'il est de notre devoir de travailler à changer. En admettant même qu'au début, ceux qui font profession d'une vie pieuse seront seuls à désirer le bienfait de la communion quotidienne, le Pape veut que la pratique aille s'étendant jusqu'à devenir progressivement *générale*. Plusieurs s'en effrayent. N'est-il pas à craindre, disent-ils, que le fidèle ne croie à des variations dans la doctrine catholique ?

Modicæ fidei ! répondrons-nous. En faisant notre devoir, en rétablissant la vérité altérée depuis trois siècles, nous n'avons à craindre aucune conséquence fâcheuse qui eût échappée à la prévoyante sollicitude du Pape. Les fidèles ignorent-ils peut-être que dans l'Eglise il y a une autorité qui veille et redresse les écarts de doctrine ?

(1) Voir l'Opuscule annoncé sur notre couverture.

Quoi de plus facile d'ailleurs que de montrer, dans la tradition authentique et dans les documents émanés de l'Eglise romaine, le fondement des décisions de Sa Sainteté Pie X ? La partie historique du Décret les rappelle suffisamment.

Un préjugé plus grave semble paralyser le zèle de quelques prêtres. Devant des populations où les meilleurs pratiquent à peine la communion des grandes fêtes de l'année, tout au plus mensuelle, ne serait-ce pas, se sont-ils dit, manquer, sinon de mesure, du moins de prudence et du sens de l'opportunité, que de parler tout de suite de communion quotidienne ? En demandant trop, ne risque-t-on pas de ne rien obtenir ? Procédons par étapes ; ne prétendons pas conduire d'un seul bond tout le monde à ce qui constitue un idéal impossible à atteindre.

L'objection confond deux choses fort distinctes : la proposition des désirs de l'Eglise et l'accommodement aux personnes ; l'enseignement de la vraie doctrine et de la direction à donner à tels ou tels fidèles.

Que dans celle-ci il faille user de condescendance et de modération, rien de plus juste. Souvent on devra se contenter d'un petit nombre de communions, mais ce nombre constituera un progrès sur les habitudes antérieures : ceci est l'évidence même.

Mais quand il s'agit de proposer la doctrine dans des exhortations générales ou dans des écrits qui demeurent, il faut s'inspirer des considérations qui suivent :

1. Nous ne sommes pas juges, mais bien l'Eglise. Or, nous avons rappelé plus haut en quels termes catégoriques notre devoir à tous est nettement tracé.

2. Le prêtre a mission pour proposer, en ceci comme en tout, la vérité intégrale ; les fidèles ont grâce pour l'entendre. Il y a, dans les âmes des baptisés, une aptitude surnaturelle pour accepter la vérité de l'Evangile et pour y adhérer. " Beaucoup d'âmes se perdent par notre timidité, " écrivait Mgr. Gay, c'est-à-dire parce que nous n'osons pas leur proposer la vie surnaturelle telle que Notre Seigneur l'a instituée.

Pas d'autre prudence que celle de l'Eglise ! Elle n'ignore pas que la communion quotidienne ne pourrait être obtenue d'emblée de tous les fidèles ; mais elle veut qu'elle leur soit prêchée et recommandée dès maintenant à tous, pour que peu à peu ils en viennent à la pratiquer.

La cause principale de l'éloignement de la masse de la Table sainte, c'est précisément l'habitude séculaire de ne re-

commander et de n'accorder la communion quotidienne qu'à une élite restreinte, alors que Jésus et son Eglise la proposent à tous. Il est de toute évidence que l'effet ne disparaîtra que dans la mesure où la cause sera supprimée.

3. Ne confondons pas la modération dans les conseils privés avec les atténuations de la doctrine. Celles-ci ne sauraient être avantageuses aux âmes, et moins que jamais dans la matière présente, puisqu'il s'agit principalement de redresser les idées fausses. Le Décret ne réglemeute pas une pratique réservée aux âmes pieuses ; il proclame les principes traditionnels sur la communion, principes dont le seul énoncé constitue un sujet d'étonnement pour le plus grand nombre, et contredit les idées reçues dès l'enfance et puisées dans les livres de piété. Notre plus pressant devoir est donc d'instruire les fidèles, de déraciner les préjugés qui les éloignent de la communion fréquente.

4. L'expérience a montré, et montre tous les jours à qui veut l'essayer, l'efficacité de cette méthode. Elle fut celle du Concile de Trente ; celle aussi des grands restaurateurs de la communion, notamment de saint Ignace de Loyola. Pour nous borner à ce dernier, vivant à une époque où la réception des sacrements était presque totalement négligée, et s'adressant aux habitants d'Azpetia qui ne connaissaient guère que la communion pascale, saint Ignace affirmait nettement devant eux, sans la moindre atténuation, l'idéal à poursuivre : " Il fut un temps où tous les fidèles sans exception, qui avaient l'âge requis, communiaient chaque jour... Il nous faut, à tout prix, restaurer les saintes coutumes des chrétiens d'autrefois. Les intérêts de la Majesté divine, nos plus grands intérêts personnels nous y obligent. Voici la conclusion pratique : " Du moins, qu'une fois le mois, si l'on ne peut encore obtenir d'avantage, tous reçoivent l'Eucharistie. Et s'il s'en trouve qui veuillent communier plus fréquemment, il est hors de doute qu'ils se rendront très agréables à Dieu." Le saint se contente de ce qu'il pourra obtenir, mais cela après avoir fortement inculqué le principe et sans cesser de rappeler que ce n'est qu'un minimum, destiné à préparer une mesure plus abondante.

Instruisons, exhortons donc avec ardeur. Que si nous ne pouvons obtenir d'un coup le minimum désiré de communions, tout au moins aurons-nous fait la lumière dans les esprits, et c'est la première étape à franchir pour multiplier le nombre des communions. Si tous ceux qui ont cette mission sont unanimes à s'en acquitter, il est impossible que le résultat ne soit pas aussi prompt que magnifique.

(à suivre)

DEVOTION EUGHARISTIQUE

INTENTIONS DE PRIÈRE POUR LA RÉGITATION DE L'OFFICE DIVIN (1)

1 — Dans le temps de Noël

A **Matines** : Honorez la naissance du Messie.

A l'*Invitatoire*, figurez-vous entendre les Anges vous annonçant la naissance du Sauveur et vous invitant à venir l'adorer ;

A l'*Hymne*, chantez avec les Anges la gloire de Dieu, l'amour du Verbe Incarné pour les hommes ;

Pendant les *Psaumes*, unissez-vous aux adorations des bergers ;

Aux *Leçons*, écoutez avec eux les paroles de la très sainte Vierge, les instruisant du mystère de l'Incarnation ;

Au *Te Deum*, célébrez avec ces premiers adorateurs et avec toute la sainte Eglise, la gloire de la très sainte Trinité qui éclate en ce divin mystère : le Père nous donnant son Fils par l'opération du Saint-Esprit, et le Verbe Incarné devenu notre Frère, notre Ami et notre Sauveur.

A *Laudes* : Louez le divin Enfant Jésus avec toutes les créatures : le soleil, la lune, les étoiles, plus radieux ce jour-là ;

— louez sa bonté pour tous les êtres sortis de ses mains ;

— bénissez-le avec tous ses dons et unissez-vous aux adorations des rois Mages ; offrez avec eux l'or de la charité, la myrrhe de la pénitence et l'encens de la prière.

A *Prime* : Honorez la Présentation de Jésus au Temple ; offrez-vous tout à son service comme il s'offrit à la gloire de son Père par les mains si pures de Marie et de Joseph.

A *Tierce* : Honorez sa fuite en Egypte, où il vécut pauvre et méprisé.

A *Sexte* : Honorez son retour en Judée ; remerciez-le de votre conversion et de votre vocation.

A *None* : Honorez Jésus dans le Temple instruisant les docteurs ; écoutez bien dans votre cœur les enseignements de ce bon Maître..

A *Vêpres* : Honorez Jésus à Nazareth dans sa vie humble et cachée.

A *Complies* : Honorez le doux sommeil de Jésus.

(1) Proposées par le Vén. P. Eymard.

2. — Dans le temps du Carême

A **Matines** : Adorez Jésus au jardin des Olives dans les trois heures de son agonie.

A **Laudes** : Pleurez la trahison de Judas, la fuite des Apôtres, le reniement de Pierre, le délaissement de tous, et dites à Jésus que vous ne l'abandonnerez jamais.

A **Prime** : Adorez-le à l'*Ecce Homo*.

A **Tierce** : Voyez-le bafoué devant les tribunaux, et condamné à mort.

A **Sexte** : Suivez Jésus portant sa Croix.

A **None** : Voyez-le élevé en Croix.

A **Vêpres** : Contemplez-le souffrant.

Au premier Psaume, pardonnant à ses bourreaux ;

Au deuxième, promettant le Paradis au bon larron ;

Au troisième, nous donnant Marie pour Mère ;

Au quatrième, nous donnant à sa Mère pour enfants ;

Au cinquième, disant : " *J'ai soif !* "

A l'Hymne, révélant les abandons de son âme ;

Au Magnificat, remettant son âme et sa vie entre les mains de son Père ;

A l'Oraison, priez Jésus mort par amour, en union avec ses bourreaux repentants.

A **Complies** : Voyez Jésus détaché de la Croix et mis entre les bras de sa sainte Mère ; honorez sa sépulture et son séjour au tombeau.

3. — Dans le temps pascal.

A **Matines** : Honorez Jésus délivrant les âmes des Limbes, et les conduisant en triomphe à son tombeau pour leur montrer son corps meurtri.

A **Laudes** : Célébrez avec toutes les créatures sa Résurrection triomphante.

A **Prime** : Honorez sa première apparition à sa très sainte Mère, en compagnie des Anges et des Saints.

A **Tierce** : Son apparition à la pieuse Madeleine et aux saintes femmes.

A **Sexte** : A saint Pierre, si affligé.

A **None** : Aux deux disciples d'Emmaüs.

A **Vêpres** : Célébrez sa glorieuse Ascension.

A **Complies** : Glorifiez avec toute la Cour céleste son entrée triomphante dans le ciel ; adorez-le sur le trône de gloire.

SUJET D'ADORATION

à l'usage des prêtres-adorateurs.

IV. SERIE — No 10.

Les Dispositions à la Communion : (1)

3. — l'absence du Pêché Véniel.

I. — Adoration.

L'exemption du péché mortel est la seule disposition requise, sous peine de sacrilège, pour s'approcher dignement de la Communion. — Si l'on y joint l'intention droite et pieuse, l'acte sera, sans aucun doute, louable et recommandable.

Mais il convient extrêmement, tant à la sainteté du Sacrement qui unit si étroitement l'homme pécheur au Saint des Saints, qu'au profit plus grand que le communiant doit retirer de l'Eucharistie, il *convient* d'apporter à la Communion un ensemble de dispositions secondaires qu'on a appelé *dispositions de convenance* et qui complètent *l'état de grâce*.

Parmi ces dispositions, la première place revient évidemment à une pureté plus parfaite que la simple absence du péché mortel, c'est-à-dire à l'exemption plus ou moins complète du péché véniel.

Il y a, en effet, une très déplorable erreur qui nous porte à considérer le péché véniel comme une chose de peu d'importance et que l'on peut se permettre facilement. — Pourtant, le péché véniel est une faute qui offense Dieu, bien qu'il ne brise pas tout à fait nos rapports d'amitié avec lui; le péché véniel blesse et affaiblit notre âme, il la dépare aux yeux de Dieu et jette un froid plus ou moins grand dans nos rapports avec lui, comme, entre amis, certains procédés peu délicats mettent de la gêne dans leurs relations, sans pourtant les séparer.

Mais, c'est surtout quand il se transforme en *habitude* dans notre vie et en *affection* dans notre cœur, que le péché véniel est plus nuisible à nos âmes et plus opposé à la Ste Communion. Une

(1) Nous continuerons à consacrer, durant cette année, nos Sujets d'adoration à l'étude de la Sainte Communion, désirant ainsi être utiles à nos confrères et les aider dans leur ministère auprès des âmes pour les porter à la fréquentation de la Table Sainte.

habitude, c'est la répétition d'un acte, qui nous le rend facile à faire ; puis, cet acte arrive vite à ne plus nous coûter, il nous plaît au contraire et nous attire. Voilà comment ces trois choses s'enchaînent entre elles : l'acte, l'habitude, l'attache !

Ainsi, que nous commettons tel péché véniel une fois, deux fois, plusieurs fois même, mais à des intervalles assez grands chaque fois, ces péchés ne constitueront pas une habitude, parce qu'il n'y aura entre eux aucune liaison, ni de temps, ni d'influence ; ils resteront des actes coupables sans doute, dont il faudra avoir du regret, mais des actes isolés, n'établissant pas une habitude.

Mais, qu'au contraire, nous commettons *souvent* et à de petits intervalles le même péché véniel ; que nous le commettons *facilement*, que nous y soyons *vivement attirés* et entraînés ; que nous n'ayions *guère de regret* de l'avoir commis et que nous ne prenions aucune résolution bien sincère, ni aucun moyen de ne plus le commettre ; voilà un péché *d'habitude*, une affection, une attache au péché.

Il y a *habitude*, puisque nous le commettons souvent ; il y a *affection*, puisque nous le commettons facilement ; il y a *attache*, puisque nous ne le regrettons pas et ne sommes pas disposés à prendre les moyens de l'éviter.

Eh bien ! autant Dieu a pitié de nous, lorsque nous ne tombons que par surprise et entraînement, regrettant la faute, la déplorant et en demandant pardon aussitôt que commise, — autant il a en horreur l'habitude du péché véniel, l'affection et l'attache au péché véniel. Ah ! c'est que Dieu voit le cœur, estime les choses et les juge au poids du cœur : le cœur c'est tout l'homme. Dans les fautes accidentelles, passagères, Dieu ne voit que notre légèreté qui se laisse surprendre, notre faiblesse qui se laisse entraîner : mais il voit aussi, au regret que nous en avons, aux efforts que nous faisons pour n'y plus retomber, il voit que le cœur n'y est pour rien : et il a pitié alors et pardonne facilement. — Mais dans les fautes d'habitude, il voit que le cœur y est pris, attaché ; que par conséquent, nous aimons mieux nous satisfaire qu'accomplir sa volonté divine ; cela le blesse, l'offense davantage.

Qui ne voit combien l'habitude et l'affection du péché véniel constitue une opposition à la sainteté de la Communion où nous recevons le Dieu de toute pureté, et à l'efficacité de sa toute-puissante vertu ?

Quelle *cordialité*, quelle intimité, quelle joie mutuelle voulez-vous qu'il y ait entre Dieu, la bonté, la générosité, la délicatesse même, entre Dieu si porté vers nous, si dévoué à nos intérêts, et une âme qui a son cœur pris, enveloppé, captivé dans des choses qui déplaisent à Dieu, et qui, sachant son mal, ne s'en repent pas, mais s'y endort et y vit habituellement ?

Comment *l'amour* divin, descendant du Cœur de Jésus, pénétrera-t-il dans un cœur rempli par l'affection à des objets coupables ? Comment les *vertus* de Jésus agiront-elles librement sur les facultés, les excitent à des actes fervents, généreux, nombreux, lorsqu'elles sont appliquées à des actes contraires, ou rendues apathiques par l'habitude de céder toujours à ce qui les flatte et ne demande aucun effort ? Quelle coopération, quelle correspondance généreuse, une âme si tiède donnera-t-elle bien à Jésus ?

On rencontre assez souvent des personnes qui vivent longtemps ; mais leur vie est débile et languissante, leur tempérament maladif ; cependant, elles prennent tous les jours une nourriture substantielle. D'où vient la cause de cette anémie vitale ? De certains principes morbides, que ces personnes portent dans le sang et qui empêchent l'épanouissement total de la vie. — Image de certaines âmes qui vivent dans la grâce, qui communient souvent, mais dont la vie n'est jamais riche, libre, puissante. La cause de cet affaiblissement spirituel se trouve dans leurs habitudes mauvaises et leurs attaches au péché véniel : tout cela paralyse la grâce du Sacrement !

Quand le Dieu de l'Eucharistie est entièrement libre en nous, quand son action n'est point gênée par nos résistances, la communion opère des merveilles.

O Jésus, Dieu très saint et Fils très pur de la Vierge Marie, vous qui avez du péché une souveraine horreur et qui êtes mort pour l'expier, vous que j'adore à cet instant sous les voiles de la blanche Hostie, je crois et je proclame la souveraine convenance qu'il y a pour moi d'être pur, de me purifier sans cesse, pour m'approcher de votre céleste banquet : "*Qui justus est, justificateur adhuc !*"

II. — Action de grâces.

Pour si convenable et désirable que soit l'absence de péché véniel, au moins habituel, dans la Communion, il ne faudrait pourtant pas oublier, comme le font tant de personnes, que cette pureté plus parfaite est une disposition que l'âme doit s'efforcer d'apporter à la réception de l'Eucharistie, mais qui *n'est pas requise absolument* ni pour la communion rare, ni pour la communion fréquente et quotidienne.

Aucune loi positive, portée par le Sauveur ou par l'Eglise et unanimement reconnue par les théologiens, ne l'impose. Le Concile de Trente se contente de dire que l'exemption du péché mortel est la seule épreuve requise et personne n'en peut imposer d'autre sous la menace d'aucun péché.

Cet enseignement vient d'être confirmé par une autorité que personne ne peut contester. La Sacrée Congrégation du Concile, parlant au nom du Pape, fixe les deux dispositions essentielles et obligatoires à l'absence du *péché mortel* et à une *intention droite* dans le communiant. Et afin que l'on ne soit pas porté à inclure l'absence de péché véniel dans l'intention droite et pieuse, le Décret ajoute très explicitement que, pour avantageuse et désirable que soit la plus grande pureté possible dans l'âme, elle n'est pourtant pas requise.

Ah ! que l'Eglise, inspirée des sentiments du Cœur de Jésus, fait bien voir ici combien elle connaît la faiblesse humaine et la difficulté qu'il y a pour l'homme à éviter les péchés de fragilité et de faiblesse que ses mauvais penchants lui font commettre tous les jours ! — Sachant que le Christ veut être la nourriture quotidienne de tous ; sachant, par ailleurs, qu'il est de la nature de cet aliment d'effacer les péchés véniels, pour peu que l'âme les regrette, l'Eglise, en mère alarmée sur le danger que courraient tant d'âmes impuissantes à conserver la grâce sans la communion habituelle, l'Eglise crie à tous ses prêtres : “ Non, non ! ne repoussez pas du Pain de vie aucun de ceux qui vivent déjà et qui le demandent ; ne les repoussez pas, malgré leurs misères et leurs faiblesses ! ” — Et à tous ses enfants, elle adresse cette suppliante prière : “ Oh ! venez, si faibles, si peu avancés que vous soyez dans la vertu : l'Eucharistie vous rendra plus forts et plus vertueux ! *Fieri non potest quin quotidie communicantes a peccatis venialibus sensim se expediant.* ”

Et certes, cette conduite miséricordieuse de l'Eglise n'a pas de quoi nous surprendre. Elle comprend le *prix inestimable de l'état de grâce*, qu'on oublie trop en général.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'état de grâce n'est pas une si petite chose, car l'âme qui le possède est l'enfant de Dieu, son amie, son épouse, l'objet de ses complaisances ; cette âme vit dans le Christ et lui est intimement unie ; elle participe à la nature divine qui lui donne le droit de posséder un jour Dieu, dans le ciel. — Et c'est cette âme que l'on empêcherait de s'unir plus intimement encore à ce Dieu, dont elle est la fille ; au Christ, Vigne féconde, dont elle est une branche ; au St Esprit, dont elle est le temple ! C'est à cet enfant de la famille qu'on refuserait le droit de venir s'asseoir ici-bas à la table de son Père, alors pourtant que ce même Père lui donne, par la grâce, le droit de réclamer sa place à son banquet du ciel ! — Non, ce ne serait pas comprendre le prix de l'état de grâce ; ce serait faire de lui un simple vêtement vulgaire, avec lequel il n'est pas convenable de se présenter devant Dieu, et indigne, par lui-même, des âmes élevées qui seraient seules jugées capables de la communion quotidienne.

Requérir absolument l'abstention du péché véniel pour communier, ce serait oublier *l'efficacité puissante du Sacrement*, qui produit une augmentation de la grâce dans les âmes par la vertu *intrinsèque* qu'il tient de Jésus-Christ, chaque fois que le sujet est en état de grâce. — Ce serait oublier *la condition humaine*, dans les justes eux-mêmes qui tombent si souvent en des fautes multiples, que d'exiger qu'elle se tiennent à l'abri de ces fautes. — Ce serait oublier que, dans *le festin figuratif de l'Eucharistie*, parmi tant de convives si misérables appelés expressément sur l'ordre du Maître "*debiles, claudos*," un seul fut exclu, celui qui n'avait pas la robe nuptiale. Ce serait faire de l'Eucharistie le Pain réservé d'une élite d'âmes, alors qu'elle est de sa nature, *le Pain vivant* et quotidien de *toutes* les âmes. Ce serait, enfin, se montrer plus difficile que l'Eglise qui nous pousse à communier souvent, tous les jours, malgré nos fautes quotidiennes.

Ah ! que cette doctrine est consolante ! et combien nous devons remercier Jésus du fond du cœur, pauvres miséreux que nous sommes, d'avoir mis la participation à son sacré banquet à des conditions si accessibles à notre faiblesse et à la portée de tous !

III. — Réparation.

Cependant bien que, pour communier aussi souvent que ce soit, il suffise de l'absence du péché mortel, et que le péché véniel ne soit pas un obstacle absolu à la communion, même quotidienne, il ne s'en suit pas que nous devions *faire fi* du péché véniel.

Le péché véniel, en effet, surtout quand il devient habituel dans une vie, crée, nous l'avons vu, de *très réels obstacles* à l'action de l'Eucharistie dans une âme et en *diminue les effets* salutaires.

Nous devons donc nous décider à combattre plus énergiquement le péché véniel, par une surveillance plus attentive, plus continue sur nous-mêmes, par des examens fréquents, par une plus grande mortification de nos sens, une plus exacte régularité de vie, un zèle plus soutenu dans l'accomplissement de nos devoirs d'état et l'acquisition des vertus, surtout d'humilité, de charité et d'obéissance.

Nous combattrons en particulier *l'affection délibérée* à certains péchés, ne permettant pas qu'aucune passion devienne maîtresse en nous et nous entraîne à des péchés *véniels d'habitude*.

Nous tâcherons de ne tolérer en nous aucune *faiblesse connue, favorisée et consentie* pour chose ou personne quelconque ; aucun *désir réfléchi* des plaisirs du péché vers lequel nous porte d'avantage notre nature ; aucune volonté déterminée de nous abandonner sans combat à une négligence habituelle dans l'accomplisse-

ment de nos devoirs, nous rappelant que " celui qui prend le parti de mépriser les petites fautes s'expose à tomber en de graves : *" qui spernit modica, paulatim decidet."*

Pourtant, rappelons-nous que, vu notre nature si inclinée au mal depuis qu'elle a été corrompue par la chute originelle, vu notre peu d'amour de Dieu, notre peu de vigilance et notre présomption, nous sommes exposés à *commettre bien souvent* des péchés véniels : vanité, paresse, désobéissance, impatience, gourmandise, manque de charité pour le prochain, apathie dans nos devoirs d'état, etc.— C'est le cas de répéter la parole de nos Saints Livres : " Le juste lui-même tombe sept fois le jour."

Eh bien ! si nous tombons encore bien souvent dans des péchés véniels quotidiens, si même nous sentons en nous des affections désordonnées qui nous font souvent commettre des fautes, nous n'attendrons pas, pour aller à la Ste Table fréquemment et même tous les jours, d'être libérés de ces fautes et de ces misères. Ce serait vouloir guérir par des moyens moins efficaces que celui qui a été directement institué dans ce but par l'infaillible Médecin des âmes. Non ; si misérables que nous soyons, nous viendrons nous asseoir souvent à la Ste Table, dans le désir d'y trouver la force et la générosité pour combattre nos mauvais penchants, les empêcher de nous conduire jamais au péché mortel et en réprimer même les actes excessifs, les désordres nombreux, encore qu'ils ne soient que véniels. Nous viendrons dépandre peu à peu notre cœur des affections désordonnées qui le font tomber si souvent en des fautes d'habitude ; nous le rapprocherons du Cœur de Jésus, pour le cautériser, pour ainsi dire, au feu de l'amour divin appliqué très souvent aux germes mauvais et aux plaies qu'il porte en lui. Et l'Eucharistie, étant le foyer de la charité, arrivera à nous guérir, à diminuer peu à peu les chutes dans le péché véniel et à détruire les affections qui y retiennent nos âmes, ainsi que le remarque le Décret de Pie X.

Du reste, nous aurons soin, avant de communier, pour imiter la conduite du Sauveur lavant les pieds de ses Apôtres, d'accomplir une *purification dernière*, qui nous mettra en état de mieux recevoir Notre-Seigneur et de mieux profiter des grâces de sa venue. Ce sera de nous débarrasser, par quelques actes courts et fervents d'amour de Dieu, de contrition et d'humilité, de la poussière, si épaisse soit-elle, de nos péchés véniels et de nos imperfections ; et alors Notre Seigneur nous dira comme à ses Apôtres : "*Maintenant vous êtes purs : Et nunc, mundi estis !*"

Rappelons-nous aussi que, si le péché véniel est si facile à commettre, si inévitable dans une certaine mesure à notre condition naturelle, Dieu, notre Père, a mis entre nos mains de *nombreux et faciles moyens* de nous en purifier, pour ainsi dire, à mesure que nous les commettons. A part le moyen par excellence, la Péni-

tence, que nous aurons soin de recevoir aussi souvent que possible, il y a : les Sacramentaux, c'est-à-dire, les rites et les cérémonies des sacrements ; les bénédictions et les exorcismes ; les objets consacrés par l'institution divine, comme le saint Nom de Jésus et le signe de la croix, ou par la bénédiction de l'Eglise, comme l'eau bénite ; certains exercices de piété, comme la prière faite dans une église consacrée, la récitation de l'Oraison Dominicale, du *Confiteor* ; les aumônes, les œuvres de pénitence corporelle, et même l'humble percussion de la poitrine, etc. ; — les actes des vertus respectivement contraires aux péchés dont on veut se purifier, surtout la charité parfaite, dont un seul acte peut effacer tous les péchés véniels à la fois. Mais il faut toujours, pour obtenir ce résultat, quel que soit le moyen employé, une détestation, ou expresse ou virtuelle, du péché véniel.

Un jour, sainte Gertrude, sur le point de communier, déplorait devant Notre-Seigneur son indignité et gémissait des nombreuses imperfections qu'il lui semblait découvrir dans son âme, et elle hésitait à venir recevoir Jésus. Notre-Seigneur lui dit alors intérieurement : " Ma fille, je connais ton indignité, je vois ces imperfections, mais elles ne doivent pas être un obstacle à l'union sacramentelle que je désire contracter avec toi. *Ne laisse pas vieillir ces imperfections en ton âme.* Aussitôt que tu les aperçois, désavoue-les sans te troubler, répare-les sans tarder, par un acte ou un sentiment opposé, et ces imperfections disparaîtront de ton âme."

Faisons de même, *ne laissons pas vieillir* en nous les fautes légères qui échappent à notre nature. Réparons-les aussitôt, et il n'en restera pas trace. Et nous serons, en tout temps, préparés à la communion.

Demandons ici pardon à Notre-Seigneur de notre négligence passée à apporter à la réception de l'Eucharistie toute la pureté désirable, du peu de cas que nous avons fait généralement du péché véniel, des grâces plus abondantes dont nous nous sommes par là privés, et de la peine que nous avons causé au divin Cœur ; puis prenons de bonnes résolutions pour l'avenir.

IV. — Prière.

Comme conclusion de cette méditation nous retiendrons bien cette double vérité :

Pour désirable qu'elle soit, l'absence de péché véniel ou d'affection au péché véniel *n'est pas requise absolument* pour la communion fréquente et même quotidienne, car, sans cela cette communion ne serait pas assez accessible à toutes les âmes de bonne volonté, selon le vœu du Cœur de Jésus et de l'Eglise et selon que le demandent nos multiples besoins quotidiens.

Nous ne devons donc pas craindre de communier très souvent, même si nous tombons en des péchés véniels nombreux, dès lors que nous portons à la communion au moins le désir absolu de nous préserver du péché *mortel*, et un certain désir d'arriver peu à peu à diminuer le nombre et la gravité de nos fautes vénielles. C'est le cas de dire, avec saint Ambroise : " mes misères me sont un titre à la communion : *qui semper pecco, debeo semper habere medicinam.*"

Par ailleurs, nous ne devons pas juger la pureté de convenance et l'absence du péché véniel *comme chose négligeable* et ne la pas mépriser comme le fait de petits esprits et de consciences scrupuleuses ; nous ne devons pas nous croire dispensés de tout effort pour l'atteindre, au moins dans une certaine mesure, et ce sera encore la communion fréquente qui nous y aidera le plus, si nous avons soin de nous en approcher bien souvent.

Résolution : Communier le plus souvent, mais aussi le mieux possible !

O Jésus, bénissez cette résolution, vous qui avez promis : " que les âmes tièdes deviendraient ferventes en fréquentant votre divin Cœur en l'Eucharistie ! "

E. G. — S. S. S.

ORATIO

Ab unoquoque Sacerdote Adoratore post expletam adorationis horam pro se suisque confratribus de consilio recitanda.

Domine Jesu Christe, qui secundum magnam misericordiam tuam nos de mundo elegisti, ut ministros tuos et dispensatores mysteriorum tuorum nos faceres ; te humiles deprecamur, ut nobis et omnibus sacerdotibus fidem et charitatem adaugeas erga Mysterium fidei et Donum tuæ charitatis.

Fac ut semper corde puro, consciencia bona et fide non ficta, hoc Sacrosanctum tractemus Mysterium, et cum plena fiducia ad thronum gratiæ tuæ accedamus.

Fac ut, qui jam non servi sed amici tui dicimur, verba quæ loqueris nobis, ad pedes tuos vel imo juxta Cor tuum audiamus ; ac in primis adorationi intenti, spiritu et amore tuo repleamur ; deinde, ministerio verbi et animarum saluti vacantes, omnia impendamus et superimpendamus ipsi pro gloria et honore nominis tui.

Fac ut cor nostrum sit semper ubi est thesaurus noster ; teque, qui nobis omnia esse debes, ut par est æstimando, universa bona præter te arbitremur ut stercora.

Fac tandem, o bone Jesu, ut per Te de Te, in Te vivendo, vita tua manifestetur in nobis et omnibus Confratribus nostris ; fac ut, charitate ferventes, ignem amoris tui, quem venisti mittere in terram quique in Eucharistia semper ardens nunquam extinguitur, in cordibus omnium accendamus : et sic semper et ubique et ab omnibus ametur, laudetur, glorificetur Sanctissimum et Diviuisimum tui amoris Sacramentum. Amen.

4. — En temps ordinaire

A Matines : Honorez l'institution de la divine Eucharistie, et Jésus trouvant par elle le moyen de perpétuer sa vie dans le monde.

A l'Invitatoire, adorez Jésus invitant ses Apôtres à la Cène eucharistique ;

A l'Hymne, célébrez sa bonté et son amour de se donner ainsi aux hommes, et à vous en particulier, vous regardant comme un de ses heureux convives ;

Pendant les Psaumes, adorez, bénissez cette merveille de la Sagesse, de la Puissance et de la Bonté de Dieu ;

Puis, au Te Deum, éclatez en actions de grâces pour l'Institution eucharistique, offrant à Jésus l'admirable concert des louanges du Ciel et de la terre.

A Laudes : Glorifiez l'Humanité sainte de Jésus réellement vivante au Saint Sacrement, y continuant jusqu'à la fin des temps l'Incarnation avec tous ses bienfaits : adorez le Corps, le Sang, l'Âme, le Cœur sacré, la Personne divine du Sauveur, présents tout entiers sous les saintes Espèces ; admirez et louez tous les prodiges de ce Sacrement ineffable, et soumettez pleinement votre âme au mystère de foi.

A Prime : Adorez Jésus comme le Dieu vivant, comme l'auteur de toute créature, comme le souverain Maître et Seigneur, à qui sont dues à jamais l'adoration et l'obéissance ; adorez-le *Dieu avec nous !* voilant sa Divinité et sa Majesté par condescendance pour notre faiblesse.

A Tierce : Adorez Jésus-Christ en ses titres de Roi et de Chef, de Père, de Frère et d'Ami des hommes ; voyez comme il en exerce les fonctions en la divine Eucharistie.

A Sexte : Adorez Jésus-Christ, Victime perpétuelle du monde dans le Sacrifice de l'autel ; y renouvelant par ses anéantissements eucharistiques les abaissements de sa Passion, et nous appliquant sans cesse les fruits et les mérites de son immolation sanglante.

A None : Glorifiez et bénissez le divin Sauveur comme Pain vivant des âmes : s'offrant à elles tous les jours, comme aliment de vie divine, et les unissant à lui par les liens les plus intimes et les plus sacrés ; faites la communion d'esprit et de désir, et livre-vous sans réserve à Celui qui se donne à vous si généreusement.

A Vêpres : Honorez l'amour sans limite dont l'Eucharistie est le fruit et le témoignage.

Au premier Psaume, voyez l'intensité de cet amour à la profondeur des abaissements auxquels il réduit le Fils de Dieu ;

Au deuxième, mesurez-le à la grandeur des dons et des bienfaits dont il devient la source ;

Au troisième, calculez son étendue par la diffusion sans bornes de l'Eucharistie, répandue à la fois dans tous les lieux de la terre.

Au quatrième, admirez sa fidélité constante par la perpétuité du Sacrement jusqu'à la fin des siècles ;

Au cinquième, bénissez sa tendresse, qui livre Jésus à tous les hommes et à chacun en particulier ;

A l'Hymne, chantez au Sauveur votre reconnaissance, et réparez pour les ingratitude des pécheurs ;

Au Magnificat, remerciez pour toutes les communions de votre vie.

A l'Oraison, demandez à Notre-Seigneur la science pratique de son saint amour, et son règne dans votre cœur.

A **Complies** : honorez le divin Sacrement comme gage et avant-goût de la vie éternelle ; comme ferment d'immortalité et de gloire déposé en nos âmes et en nos corps ; comme prélude, dès ici-bas, de la paix et du bonheur sans fin.

CONGRES DE METZ

(Suite)

Quelques Rapports remarquables.

Après avoir donné les rapports des séances sacerdotales, nous ajoutons ici, pour terminer le compte rendu du congrès de Metz, l'analyse de quelques rapports des plus intéressants parmi ceux qui occupèrent d'autres séances de travail.

Séances de la Jeunesse

A remarquer le rapport de Don Rivière, prêtre salésien à San-Paolo (Brésil), sur *la communion fréquente et les jeunes gens*, dont l'analyse seule nous est donnée ainsi :

L'Eucharistie étant le moyen de réforme sociale par excellence, nous devons l'employer surtout auprès de la jeunesse, en la formant à la vie eucharistique.

I. L'Eucharistie est le moyen de réforme sociale par excellence : témoignage de l'histoire de l'Eglise.

II. L'Eucharistie est surtout nécessaire à la jeunesse, parce que la jeunesse est le principal point de mire des efforts des ennemis de l'Eglise, — parce qu'elle a droit à la communion fréquente. — Exemple des résultats obtenus par Don Bosco, qui faisait de la communion fréquente son grand moyen d'éducation.

III. Formation à la vie eucharistique.—Trois périodes: Il faut que la formation des enfants commence dès le bas âge et se continue à l'école ; puis pendant la préparation à la première Communion ; elle doit s'achever dans les œuvres de jeunesse, surtout les patronages et les cercles, où le prêtre doit, par sa bonté, attirer les âmes à l'Eucharistie.

M. Henri HELLO, maître des novices des Frères de Saint-Vincent de Paul, nous parler du *Décret sur la communion quotidienne par rapport à la classe ouvrière*.

L'auteur, très compétent en la matière, démontre solidement que le décret concerne les apprentis et les ouvriers ;

- a) Parce que personne n'est exclu du bienfait de la Rédemption ;
- b) Parce qu'ils ont un besoin extrême de la sainte communion.

Il remarque que, par les œuvres, les jeunes gens sont aidés dans l'acquisition des habitudes chrétiennes et spécialement de la communion.

Puis il étudie, en second lieu, la manière d'appliquer le Décret à la jeunesse ouvrière :

a) Les obstacles, personnels de la part de la famille, de l'entourage ;

b) Les remèdes, instruire, fortifier leur volonté, amener par l'exemple à la communion hebdomadaire ;

c) Et, notamment, les retraites spéciales.

Le Décret s'applique de même aux Cercles ouvriers.

M. l'abbé L'HUILLIER, curé de Woippy, entretient l'assemblée *des moyens de conserver et de développer chez les jeunes gens des paroisses la pratique de la dévotion eucharistique après la Première Communion*.

Voici les points principaux de son rapport :

Première époque de la jeunesse, de douze à seize ans :

1. Conserver les jeunes gens autant que possible jusqu'à seize ans au catéchisme de persévérance.

2. Donner aux jeunes gens une grande facilité pour la confession ;

3. Faire la préparation à la communion et l'action de grâces en commun. Moyen d'arriver progressivement à la *communion fréquente*.

Deuxième époque, depuis seize ans jusqu'au mariage :

1. Ne pas perdre courage, ni le jeune homme ni le prêtre.

2. Manière de s'y prendre pour amener les jeunes gens à communier aux grandes fêtes d'abord et ensuite plus fréquemment.

Un autre rapport qui figure au programme a pour auteur le R.P. Lambert, missionnaire apostolique, et pour sujet : *La communion fréquente dans les petits Séminaires et Collèges*.

I. Etat actuel de ces maisons (en France).

1. L'alimentation spirituelle des âmes par l'Enseignement et par l'Eucharistie.

2. Situation actuelle dans les maisons d'éducation (en France)

a) Manque d'unité dans la pratique ; b) vu les circonstances, la doctrine du Décret est presque complètement négligée.

II. Moyens pratiques d'exercer l'Apostolat de la communion.

1. Conférences régulières entre directeurs et confesseurs de ces établissements pour travailler avec ensemble et suite.

2. Instructions aux élèves pour obtenir l'uniformité de vue et de conduite. — Prédications extraordinaires.

3. Communion Réparatrice comme moyen d'arriver à la Communion fréquente.

4 Le règlement de la maison doit faciliter l'accomplissement de ce devoir.

5. Faciliter la confession.

6. L'éducation eucharistique dès la première Communion.

Mgr Dubois parle ensuite de la triste situation actuelle des petits séminaires en France : un exemple, à Verdun, ajoute Monseigneur, le petit séminaire comptait 150 élèves, il y a vingt ans ; j'en ai maintenant 46. Les familles chrétiennes n'ont plus assez de foi pour envoyer leurs enfants dans nos petits séminaires ; elles redoutent la vocation ecclésiastique.

M. l'abbé NIEDERGANG, professeur au collège de la Malgrange (Nancy), présente un rapport sur *la communion fréquente dans les collèges autres que les petits séminaires.*

Les principaux points traités sont :

1. Nécessité de la communion fréquente dans ces maisons :

a) pour donner aux élèves des habitudes chrétiennes qui résistent aux dangers de l'indifférence religieuse qui les menacent plus tard ;

b) Pour les amener à donner le bon exemple aux classes inférieures.

2. Moyens de promouvoir la communion fréquente dans ces collèges :

a) Respecter la liberté individuelle : pas de communions générales imposées — Contrôle très discret de la réception des sacrements :

b) faciliter la communion fréquente par le règlement ;

c) profiter de la confession pour y pousser.

3. Dispositions requises — Insister surtout sur l'intention droite.

4 Moyens d'assurer la persévérance tant pendant les vacances qu'après la sortie du Collège

M. l'abbé NIEDERGANG fait suivre ce rapport d'une note où il montre combien les professeurs et directeurs d'instruction sont plus avantagés par les circonstances que les prêtres du ministère, pour promouvoir la communion fréquente et quotidienne des jeunes gens, et la conclusion est bien qu'ils seraient inexcusables s'ils n'entraient pas délibérément dans cette voie que le Pape leur montre et où il les invite à marcher.

(fin.)

La Culture Des Vocations

— ET —

la Communion fréquente ⁽¹⁾

Une des plus graves préoccupations de ceux que l'Esprit-Saint a choisis pour gouverner l'Eglise de Dieu, c'est de trouver, dans les rangs du sacerdoce, des collaborateurs assez nombreux pour travailler efficacement à la moisson du Seigneur.

Sans rechercher les causes qui éloignent du sanctuaire beaucoup de jeunes gens qui paraissent avoir reçu la plus belle vocation, qu'il nous soit permis d'attirer l'attention sur l'avis que l'autorité diocésaine adressait, il y a trois ans, au clergé du diocèse de Tournai : " C'est maintenant un devoir " d'intérêt général de travailler à combler les vides que l'âge, " la maladie et la mort font constamment dans les rangs du " ministère actif."

On peut espérer que la propagation de la communion fréquente au sein de la Jeunesse catholique sera un précieux auxiliaire pour le recrutement sacerdotal.

Toute la vie sacerdotale a pour centre l'autel et le Tabernacle. Rien d'étonnant que des rapports intimes et permanents s'établissent entre la sainte Eucharistie et son futur ministre à partir du moment où celui-ci veut répondre à l'appel divin.

La question de la communion, et, plus explicitement encore, la question de la communion fréquente est donc intimement liée à celle des vocations. Montrer l'influence que l'une peut exercer sur l'autre, tel est le but de ce rapport. Notre point de départ sera la division généralement adoptée en la matière :

1. Il faut *préparer le terrain* aux vocations ;
2. Il faut *semmer* les vocations ;
3. Il faut les *cultiver* (2).

(1) Rapport présenté au Congrès eucharistique.

(2) Lire à ce sujet les excellents ouvrages de Delbrel et de Rousseau : DELBREL J., *Des vocations sacerdotales et religieuses dans les collèges ecclésiastiques*. Paris, Poussielgue, 1900. 3^{ème} édition ; — ROUSSEAU H., *L'Œuvre des vocations ou la question vitale du recrutement*. Paris, Lecoffre, etc.

I. — Il faut “ préparer le terrain ” aux vocations.

“ Tous les penchants, dit le R. P. Delbrel, ne naissent pas et ne se développent pas indifféremment dans toutes les âmes ; celui surtout qui constitue la vocation sacerdotale ou qui du moins lui sert d'instrument, celui-là, plante particulièrement délicate, ne germe guère que dans certaines âmes pourvues de qualités spéciales. Développer en elles ces qualités qui les rendront aptes à produire la fleur de la vocation sacerdotale, c'est ce que nous appelons *préparer le terrain*.”

Or, quelles sortes d'âmes forment sous ce rapport le terrain le plus convenable ?

Ne sont-ce pas avant tout les âmes *pures* ? Etre prêtre et être chaste, c'est tout un.

Pour former les âmes pures, quel moyen plus efficace que la communion fréquente ? La communion fait les vierges, dit saint Bernard, parce qu'elle refrène les appétits sensuels, parce qu'elle modère et arrête les emportements d'une aveugle concupiscence, parce qu'elle met en fuite le démon de l'impureté.

Les âmes aptes à recevoir la semence de la vocation ce sont encore les âmes *fortes* et *élevées*, qui ont l'ambition et la capacité d'accomplir de grandes choses, et qui souvent ont reçu en partage la générosité, le dévouement, l'esprit de sacrifice. Ces nobles qualités s'allient bien avec la pureté. On l'a fait remarquer avec raison, il y a dans les cœurs purs des puissances et des énergies qui paraissent surhumaines et qui les poussent à toutes les entreprises du zèle le plus ardent, à des œuvres admirables, parfois même jusqu'à l'héroïsme.

La réception fréquente de la sainte Eucharistie n'est-elle pas éminemment capable de produire ces vertus et d'aviver ces généreux sentiments ? N'est-ce pas la communion fréquente qui a fait les courageux et les forts ? N'a-t-elle pas multiplié les dévouements de l'apostolat et du martyre ? Pour que les soldats du Christ puissent répandre leur sang pour le Christ, ils doivent, dit saint Cyprien, boire tous les jours le sang du Christ.

Enfin, les âmes les mieux préparées à recevoir les germes d'une vocation supérieure, ce sont les âmes *surnaturelles*, les âmes pieuses, qui aiment Notre-Seigneur et la sainte Vierge, qui prient avec ferveur, fuient les plaisirs du monde et montrent un attrait naturel pour toutes les choses de la religion. La vocation ne saurait se connaître à de meilleures marques.

Or, la sainte communion ne répond-elle pas admirablement à cet instinct du surnaturel ? Elle est la manducation du pain de la vie surnaturelle, du pain destiné à alimenter la vigueur spirituelle, du pain qui renferme en lui toutes les délices de la piété. N'a-t-elle pas pour effet de dégager l'âme des affections terrestres, pour l'élever à Dieu, pour l'attacher à Dieu ?

La communion fréquente en formant des âmes surnaturelles, des âmes généreuses, des âmes pures, affermira dans l'enfant et dans l'adolescent les belles et saintes dispositions qui préparent de loin le futur ministre du Seigneur. Cette salutaire pratique, se répandant de plus en plus dans les collèges et petits séminaires, sera favorable aux vocations sacerdotales. Elles pourront y germer : elles trouveront un terrain divinement préparé.

Mais il ne faut pas se contenter de préparer le terrain.

II. — Il faut " semer " les vocations.

Comment se fera cet *ensemencement* ? Quel sera le rôle de la communion fréquente ?

Sans parler de la *prière*, du *bon exemple* et des *autres moyens* d'exciter les vocations sacerdotales, nous nous arrêterons à cette considération que les éducateurs chrétiens seront ici les instruments de Dieu d'une double manière 1. par la formation d'un esprit *général* favorable à la production des vocations ; 2. par la direction *particulière* donnée à chaque élève

1. L'esprit *général* se crée par les exhortations, sermons, conférences, retraites, lectures publiques. Il s'entretient par une piété vive et agissante.

Dans ces exhortations publiques, l'enseignement eucharistique aura une place d'honneur. On profitera de toutes les occasions pour magnifier le Sacerdoce et l'Eucharistie, pour exalter leur influence surnaturelle, religieuse et morale, sociale et nationale. Une sincère admiration pour le prêtre, une tendre piété envers Notre-Seigneur Jésus-Christ seront les conséquences de cet enseignement. (3)

Cet enseignement sera approprié aux besoins de chacun par la direction spirituelle.

(3) Nous indiquons ici comme excellent moyen de faire agir l'Eucharistie sur les jeunes âmes, la pratique de l'*Heure d'Adoration* mensuelle faite par les élèves et l'érection de l'*Archiconfrérie du T. S. Sacrement* dans les collèges. Nous serait-il aussi permis d'exprimer un désir : c'est que la retraite qui s'appelle dans les collèges "*de décision*" fût directement placée sous l'influence et l'action de l'Eucharistie par tous les moyens possibles.

3. La direction spirituelle exercée sur chaque élève *en particulier* est une ressource des plus précieuses pour l'ensemencement des vocations.

C'est un fait d'expérience, des vocations ont souvent été perdues faute de direction. Le jeune homme, dans cette grave affaire de son avenir, n'a consulté que le désir de ses parents ou des goûts purement naturels. N'ayant pas de directeur, s'adressant tantôt à l'un, tantôt à l'autre confesseur, personne n'a cultivé en lui d'une manière *suivie* les inclinations surnaturelles, les dispositions élevées qui l'auraient amené à une vocation supérieure.

Il n'en est pas ainsi de l'élève qui communie souvent, celui-ci a un directeur. Son intervention est nécessaire pour le bon usage de la communion fréquente : *Oportet ut confessarii consilium intercedat.*"

La communion fréquente, exigeant une direction, donnera à celle-ci l'occasion de s'exercer dans toute sa plénitude. Elle sera donc un auxiliaire important dans l'ensemencement des vocations.

Cet ensemencement doit se faire le plus tôt possible. La retraite et le catéchisme préparatoires à la première communion seront une occasion favorable. Bien des prêtres ont entendu pour la première fois l'appel divin à cette époque bénie de leur existence. C'est donc bien le moment choisi pour donner à l'enfant cet enseignement dont nous avons parlé plus haut concernant l'Eucharistie et le sacerdoce. C'est aussi le moment d'exciter en lui le goût et le désir de la communion fréquente. Jamais il ne sera mieux disposé ; et puis c'est l'âge où la vie surnaturelle a le plus besoin d'être alimentée et fortifiée en lui, afin qu'il acquière un tempérament chrétien assez robuste pour résister au choc des passions naissantes (4). Enfin, c'est le moment de commencer cette direction spirituelle qu'il acceptera d'autant plus volontiers qu'il est bon, pieux, ingénu, sensible à l'affection qu'on lui témoigne, prêt à donner sa confiance à qui saura la gagner.

(à suivre)

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 1 à 300, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905.)

(4) *Le directeur spirituel des maisons d'éducation*, année 1901. — *La pratique des sacrements*, par J.-M. LAMBERT, p. 125 et s.

A travers les idées et les faits

Le " *Motu proprio* " de Pie X.

L'évènement le plus important de ces dernières semaines, est la notification du *motu proprio* du Souverain Pontife contre les modernistes. Déjà cette école de pestilence, dont les bavures ont débordé partout, considérait l'Encyclique qui la condamne comme l'opinion théologique personnelle de Pie X et s'appropriait à la discuter. D'après elle, ce n'était pas un acte *ex cathedra* ; elle n'en avait pas la forme ordinaire ; elle n'en contenait pas les sanctions. Elle ne frappait d'anathème aucune proposition formellement hérétique.

Le *motu proprio* apporte la condamnation et les censures qui semblaient manquer, aux yeux de certains esprits, au premier document. Nul ne peut aujourd'hui soutenir le modernisme sans encourir l'excommunication.

Le Pape et l'Eglise de France.

Certaines dépêches annoncent que le Souverain Pontife va ramener l'Eglise de France au régime commun du droit canon, dont le Concordat nous avait séparés. Le jour où cette nouvelle sera officielle, il y aura dans le cœur des catholiques et des prêtres français une explosion de joie et de reconnaissance. Vraiment Pie X reconstitue l'Eglise de France et restaure tout dans le Christ. Nous pouvons chanter : *Habemus pontificem*.

Pie X vient aussi d'écrire aux Evêques français pour leur demander de ne point priver de prêtres les paroisses qui se montrent réfractaires à subvenir à leur subsistance, et de ne point exclure de leur ministère les catholiques qui refusent de coopérer à leur entretien par une aumône au *Denier du Culte*. Cela, dit-il, serait peu apostolique, nuirait à beaucoup d'âmes et semblerait donner à la question pécuniaire une place prépondérante dans le service religieux. — Qu'on commence par fournir des prêtres aux localités qui se chargent de les faire vivre, mais, autant du moins que le nombre du clergé le permettra, qu'on n'en prive pas systématiquement les autres plus récalcitrantes. — Tel est la recommandation de Pie X et la ligne de conduite qu'il trace à l'Episcopat français. Ne se montre-t-il pas en tout cela encore, comme il l'a toujours été, le Bon Pasteur toujours soucieux qu'aucune brebis ne périsse du troupeau confié à ses soins ?

En l'honneur de l'Eucharistie.

Mgr Grellier, évêque de Laval, a communiqué à ses diocésains les prescriptions de la Sacrée Congrégation du Concile concernant la communion quotidienne, et ordonné un *triduum* dans son église cathédrale, du 25 au 27 octobre, en l'honneur du Très Saint Sacrement ; il exhorte le clergé à faciliter la fréquentation de la Sainte Table aux enfants et aux malades.

Action eucharistique et action sociale.

A l'issue d'une retraite sacerdotale, Monseigneur Latty, évêque de Châlons, rappelant le Congrès de Metz, a engagé ses prêtres à développer en eux et dans l'âme de leurs fidèles le culte de l'Eucharistie.

Puis exaltant la salutaire influence de l'action sociale, il ajoute pourtant :

“ Si j'avais à choisir entre deux ministères, le ministère eucharistique exercé exclusivement par un prêtre pieux et zélé et le ministère d'un prêtre dont l'action sociale gênerait quelque peu l'action eucharistique, je n'hésiterais pas à me prononcer en faveur du premier.

Des controverses, ajoute-t-il, se sont élevées au sujet de certaines questions sociales. Certains évêques y ont vu des dangers, le Saint Père n'a pas donné d'avertissement direct. Pour lui, il n'a pas pris position ; il n'a vu que des hommes animés d'une foi généreuse et vaillante, et s'ils étaient tentés de tomber en certaines témérités de langage, il veut croire que le bon sens les gardera des écarts et des illusions funestes.”

En terminant, Monseigneur marque exactement la portée du récent décret sur la communion fréquente.

Congrès eucharistiques internationaux.

Les prochains congrès internationaux sont fixés à Londres en septembre 1908, à Cologne 1909, à Buenos-Ayres en 1910.

Le Congrès de Londres en 1908, dont le programme comportera une étude approfondie du culte eucharistique avant la Réforme, fera un bien immense en Angleterre parmi les protestants dont un si grand nombre sont ébranlés. Quand ils verront dans une nouvelle et éclatante lumière combien leurs pères étaient dévots à l'Eucharistie, ils comprendront quelle effroyable rupture avec la vraie tradition chrétienne a été la Réforme.

Congrès national de Faverney.

Mgr Petit, archevêque de Besançon, a décidé de tenir en 1908 un congrès eucharistique national, pour célébrer le troisième centenaire du fameux miracle de la sainte Eucharistie, arrivé à Faverney, en Franche-Comté.

Nos lecteurs savent qu'un incendie ayant éclaté dans l'église de cette ville, l'ostensoir où était exposée la sainte hostie

fut miraculeusement préservé des flammes et vu par de nombreux témoins suspendu en l'air, sans aucun support, alors que tout était brûlé autour de lui.

L'Opportunité des Congrès Eucharistiques.

Du discours d'ouverture du Congrès de Metz prononcé par le Cardinal Légat :

“ En conséquence, personne ne peut nier l'opportunité exceptionnelle de nos Congrès, ni les grandes espérances qu'ils nous donnent pour remédier à la crise présente ; chacun en connaît d'ailleurs l'heureux résultat, croissant d'année en année, grâce aux efforts réunis de tous ceux qui y prennent part. Nous profitons de ces assemblées pour opposer aux fallacieuses hypothèses d'une science enfiée la fermeté de la parole divine, aux errements et à la licence de l'esprit humain, l'enseignement invariable et certain de l'Eglise.”

Un Congrès eucharistique au Canada.

L'idée d'un congrès eucharistique au Canada, continue à faire son chemin. De plusieurs côtés nous sont venus des adhésions enthousiastes à ce projet. Voici ce que nous écrivait un évêque de la Province de Québec :

“ L'idée d'un Congrès eucharistique au Canada, est excellente et on ne peut plus opportune. Puisse-t-elle se réaliser bientôt ! Il en résulterait un grand bien pour les âmes et une grande gloire pour l'Eucharistie.”

La Communion à Paris.

Nous lisons dans *La Croix* de Paris :

“ La Toussaint demeure parmi les fêtes les plus populaires. La foule afflue vers les églises, s'unit avec recueillement à la liturgie et aux triomphantes ou graves mélodies du chant sacré, écoute la parole de Dieu.

Plus que jamais, cette année, l'assistance a été considérable. A Notre-Dame, pour la messe pontificale, nombre de fidèles n'ont pu pénétrer dans l'église.

A la basilique de Montmartre, la procession à la chapelle des morts s'est déroulée selon la tradition, et a été suivie par toute l'assistance.

Mais la caractéristique très consolante de cette journée, c'est le nombre énorme de communions reçues le matin dans toutes les églises. La voix de Pie X est entendue ; puisse le Pain de vie ressusciter l'énergie chrétienne en France ! ”

Les industries du zèle apostolique.

On vient de construire, aux Etats-Unis, une chapelle roulante pour le service des missions dans les contrées isolées des Etats du midi et de l'ouest. Cette église basée sur des roues (Chapel car) ne

coûtera pas moins de 10,000 dollars. Elle est un don d'Ambros Petry de New-York et sera construite par la " Pullmann Company." C'est la première " voiture-chapelle " du monde. Conforme à toutes les règles, elle possèdera un autel et un endroit réservé pour le prêtre et pour l'Évêque, de plus une nef pouvant contenir 60 personnes. Le premier voyage de mission sera entrepris dans les montagnes du Kentucky avec l'assistance d'un prêtre et de Mgr Maës, évêque de Covington, afin d'instruire le peuple de ces contrées peu accessibles dans la foi et de leur administrer les Sacrements.

Œuvres anciennes et Œuvres nouvelles.

Mgr Chesnelong, évêque de Valence, a adressé aux archiprêtres de son diocèse une lettre où il parle de la nécessité d'œuvres nouvelles à côté des anciennes qu'il faut maintenir, comme les Confréries du Saint Sacrement, les catéchismes de persévérance, les fraternités du Tiers-Ordre, etc., et ces œuvres nouvelles dont l'opportunité est aujourd'hui au-dessus de toute discussion sont : l'évangélisation spéciale des hommes, les œuvres de jeunesse, les œuvres de bienfaisance, telles que les caisses de prévoyance, les mutualités, les caisses rurales, etc., et surtout les œuvres de propagande par la presse, par la conférence, par l'image.

Mais ces œuvres nouvelles doivent toujours s'inspirer des principes chrétiens...

En terminant, Sa Grandeur signale ce vœu émis au Congrès des Œuvres de Valence :

Que tous les prêtres se fassent les apôtres de la communion fréquente, en prêchant souvent sur l'Eucharistie, sur la nécessité de la communion, sur les dispositions nécessaires pour s'en approcher dignement.

DEFUNTS

Rév. *Frédéric Barry*, du diocèse de London, décédé en novembre dernier, inscrit dans l'Œuvre le 10 février 1905.

Rév. *Guillaume Benjamin Dionne*, du diocèse de Québec, décédé le 24 novembre dernier ; il était prêtre-adorateur depuis décembre 1902.

Rév. *Antoine Lebel*, du diocèse de Sherbrooke, décédé en novembre dernier. Inscrit dans l'Œuvre en août 1904.

R. I. P.

NOTICE

SUR

l'Association des Prêtres-Adorateurs

1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le Tabernacle et terminer par la Bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, *le billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associés défunts. Cette messe est privilégiée.

2. Avantages principaux

1. Une indulgence plénière pour toute heure d'adoration, à quel que jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une simple visite au Saint Sacrement, en récitant *six Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre Franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par un simple signe de croix.

Ligue Sacerdotale Eucharistique

But : Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

Conditions : 1. Être inscrit dans la Ligue. 2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

Avantages : Les membres de la Ligue peuvent :

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois par semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une Indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple, la *Bénédiction Papale* à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine une *indulgence plénière à ceux de leurs pénitents* qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours. (au moins 5 fois.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

Le Banquet de l'Amour divin

Par Joseph Frassinetti, prier de Sainte Sabine, à Gènes ; traduction de l'italien par le P. Eugène Couet, de la Congrégation du Très Saint Sacrement. Un vol. in-16, de xv-252 pages.

No 73. — Broché 35c.

Parmi les ouvrages propres à répandre dans le peuple chrétien les enseignements contenus dans le Décret de la Sacrée Congrégation du Concile sur l'usage de la communion fréquente et quotidienne, il en est peu qui se puissent comparer aux écrits de Joseph Frassinetti, surtout à celui qui a pour titre : Le Banquet de l'Amour divin.

Ce petit livre d'or fut composé il y a bientôt quarante ans. Et cependant un personnage des plus compétents dans la question de la communion fréquente a pu dire récemment que l'œuvre de Frassinetti est un " Commentaire avant la lettre " du Décret Sacra Tridentina Synodus. On ne saurait faire un plus bel éloge du Banquet de l'Amour divin, ni mieux indiquer que l'auteur s'est inspiré aux sources les plus pures.

Voici le titre des chapitres : I. Le Banquet, sa nature et sa beauté. — II. Des biens que l'on retire du Banquet de l'Amour divin. — III. Des dispositions pour s'approcher du Banquet de l'Amour divin. — IV. La fréquentation du Banquet de l'Amour divin. — V. Du zèle nécessaire pour porter les âmes à fréquenter le Banquet de l'Amour divin.

La traduction française que nous annonçons est d'une fidélité scrupuleuse, d'une élégance parfaite aussi. Elle est accompagnée d'un Appendice formé d'une série d'instructions et de prières pour la Messe, la Communion, la Confession, la Visite au Saint Sacrement, le Chemin de la Croix — extraites d'un autre ouvrage de Frassinetti — et qui font du petit volume un manuel de prières très pratique dont on ne saurait trop recommander la diffusion.

La Communion fréquente et quotidienne

Solution des objections courantes

Par Mr l'abbé A. Camirand, prof. au Collège de Nicolet.

Opuscule in-18 de 60 pages, en vente chez l'auteur à Nicolet, au prix de 10 cents l'exemplaire ou \$7.00 le cent.

Cet opuscule, sous une forme modeste, et dans un texte condensé renferme beaucoup de bonnes choses appuyées sur une doctrine solide et nourrie. Il est dédié surtout à la jeunesse de nos collèges et au personnel enseignant et il a pour but de dissiper les préjugés qui éloignent encore tant d'âmes de la Ste Table, même après le Décret de Pie X.

Nous n'hésitons pas à le recommander à nos lecteurs et nous souhaitons que le courageux et savant auteur trouve des imitateurs dans le clergé.